



Rien ne justifie la torture

RAPPORT ANNUEL

2017

Organisation Mondiale
Contre la Torture
(OMCT)

OMCT
SOS-Torture Network



OMCT :
Plus que la somme de nos membres

L'OMCT est le principal réseau mondial de la société civile contre la torture. Notre mouvement grandissant compte plus de 200 organisations locales, membres du Réseau SOS-Torture et actives dans plus de 90 pays à travers le monde. Motivée par les besoins de ses membres, l'OMCT œuvre dans tous les domaines du travail contre la torture – prévention, lutte contre l'impunité, assistance directe, réhabilitation, réparation et protection –, pour les victimes et leurs familles, pour les défenseurs des droits humains (DDH) et pour que tout un chacun puisse vivre dans un monde sans torture.

L'OMCT est une ONG internationale suisse, indépendante, apolitique et non confessionnelle, fondée à Genève en 1985. Son secrétariat international est basé en Suisse et elle dispose de bureaux en Tunisie et en Belgique. L'OMCT est également membre du Mécanisme européen de protection des DDH.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	5
2017 EN QUELQUES CHIFFRES	6
ASSISTANCE D'URGENCE AUX VICTIMES DE TORTURE	8
CONVENTION CONTRE LA TORTURE	10
PROTECTION DES ENFANTS	12
DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS	15
LUTTE CONTRE LA TORTURE EN TUNISIE	18
RÉSEAU SOS-TORTURE	20
VU DANS LA PRESSE	23
NOS DONATEURS	24
SITUATION FINANCIÈRE 2017	27
GOVERNANCE ET ÉQUIPE	28
REMERCIEMENTS	30
LEXIQUE	31

LA TORTURE DOIT RESTER UN TABOU

Lorsque je repense à 2017, deux sentiments contraires m'habitent. D'un côté, la fierté d'avoir accompli quelque chose, de faire une réelle différence pour les populations ainsi que pour nos partenaires sur le terrain; de l'autre, une impression d'urgence face au recul des droits humains et de l'interdiction de la torture.

Rendre à nouveau tabou la torture

2017 a été une année difficile pour les personnes qui se sont battues pour autrui : les menaces, les agressions et les obstacles entravant leur travail se sont multipliés, tandis que le cadre de protection des droits humains fait l'objet d'attaques continues. Cela se constate non seulement dans les discours et les politiques en Amérique du Nord et en Europe, mais aussi dans les rues du Moyen-Orient, d'Amérique centrale, de Turquie, dans mon pays le Pakistan et dans les barangays des Philippines.

Dans bon nombre d'endroits, la torture perdure ou est de retour, et son interdiction absolue est remise en question. De bien des manières, briser les tabous est devenu à la mode. C'est désormais un modèle de succès et une stratégie pour les populistes, qui détruisent ainsi les systèmes de valeurs que nous avons construits au fil des ans.

Je m'agace de voir des politiciens espérer vaincre le populisme et le racisme avec des appels à l'apaisement. Au contraire, nous ne pouvons nous opposer aux briseurs de tabou qu'en défendant ardemment les principes qui doivent être protégés.

Je me demande à quoi ressemblera le monde lorsque la fin pourra justifier n'importe quels moyens, lorsque les obligations, le consensus et les engagements sur lesquels nous nous sommes tous mis d'accord en termes de protection des individus n'existeront plus.

Cet endroit sera effrayant, arbitraire, corrompu et dangereux pour chacun d'entre nous. Comme l'a dit mon collègue Yves Berthelot, il n'y a pas de « mais » dans l'interdiction absolue de la torture. Je le dis aussi à ceux qui aimeraient renvoyer des migrants dans leur pays malgré le risque réel et prévisible d'y être victime de torture, ou à ceux qui affirment que la torture fonctionne.

Protéger les défenseurs

En 2017, nous avons essuyé des revers mais nous avons aussi été témoins d'avancées, dont certaines sont exposées dans ce rapport. Ce combat ne peut être remporté sans celles et ceux qui accompagnent les victimes, qui recueillent des informations sur la torture et qui la dénoncent, ou qui luttent contre d'autres violations. Toutes ces personnes nécessitent et méritent notre protection et notre solidarité !

Ne vous faites pas avoir par les arguments qui insinuent que les défenseurs des droits nuisent à l'État, au développement ou au moral de la police ou de l'armée. Bien souvent, ils font précisément

“Faire partie d'un réseau me fait me sentir plus en sécurité, plus forte.”

le contraire : ils contribuent à réduire l'exclusion et la marginalisation, et à instaurer la justice, l'état de droit et la paix. Il s'agit des pierres angulaires d'une société démocratique, de la dignité humaine, de votre protection et de la mienne.

Dans ce rapport, vous verrez comment l'OMCT a initié de nouveaux mécanismes de défense et des actions avec des partenaires et des organisations œuvrant dans le même domaine, cela afin de mieux protéger les personnes les plus en danger.

Restez avec nous

Alors que les tendances actuelles menacent de faire reculer le mouvement des droits humains, faire partie d'un réseau ancré dans des organisations locales à travers le globe me fait me sentir plus en sécurité, plus forte.

Mais nous devons nous mobiliser davantage pour faire face à certains défis. Les États doivent dénoncer la torture, les donateurs doivent soutenir les défenseurs des droits humains et nous devons être flexibles pour nous adapter aux environnements difficiles dans lesquels nous travaillons. Tandis qu'un nombre croissant de gouvernements se détournent des questions sensibles de droits humains, nous avons besoin que vous tous, le grand public, nous aidiez, que vous restiez avec nous et que vous souteniez cette juste cause.

Rejoignez-nous pour veiller à ce que la torture demeure ce qu'elle doit être : prohibée, inacceptable, à jamais.

Hina Jilani

Presidente de l'OMCT



REMPORTER PLUS DE BATAILLES

Les droits humains menacés. Le populisme en marche. Des idées libérales ou démocratiques pour toute réponse. Il semble qu'on ne puisse plus rien, ou presque, prendre pour acquis aujourd'hui. Mais c'est manquer de vision à long terme que de s'arrêter là, de rester passif et complaisant. J'ai été témoin d'histoires différentes, qui encouragent à garder combativité et espoir.

Accompagner les victimes et se battre pour le changement

Toutes les victoires ne font pas la première page, mais l'OMCT sera toujours là pour aider celles et ceux qui en ont besoin. Par exemple, pendant plus d'une décennie, des centaines de personnes ont été arbitrairement assassinées lors d'« affrontements » dans l'État du Manipur, un endroit que sans doute peu de personnes en dehors de l'Inde connaissent. En 2017, après une lutte de plus de 10 ans, nous avons pu aider un membre indien de notre réseau à représenter les familles des victimes. Ces dernières ont obtenu une victoire sans précédent devant la Cour suprême indienne, qui a reconnu ces homicides pour la première fois et ordonné des poursuites à l'encontre des responsables.

Ce rapport annuel donne un aperçu des difficultés que nous avons rencontrées cette année, ainsi que de nos réussites. Beaucoup, comme celle au Manipur, ne sont jamais évoquées dans la presse internationale.

Certaines sont très personnelles : une victime à qui l'on donne les moyens de reconstruire sa vie ou un défenseur des droits humains libéré de prison, qui voit les charges retenues contre lui abandonnées ou qui a la possibilité de se réinstaller dans un lieu sûr. D'autres sont institutionnelles : la promulgation d'une loi générale sur la torture au Mexique après des années de travail ou des enfants qui ne sont plus détenus avec des adultes au Bénin, dans une prison où les abus étaient fréquents.



© OMCT

S'unir contre la torture

En Allemagne, nous avons un dicton à propos de la chute de la république de Weimar : « La démocratie n'a pas été vaincue par ses ennemis, mais par son manque d'amis. »

Pour moi, c'est un *leitmotiv* qui doit guider notre réaction vis-à-vis de cet environnement mondial en pleine mutation. Nous devons mieux nous mobiliser, collaborer ensemble et amener plus d'alliés à défendre nos valeurs !

C'est pourquoi, fin 2017, nous avons lancé l'initiative mondiale « la société civile unie contre la torture », axée sur le soutien envers les membres de notre Réseau SOS-Torture, dont l'espace se réduit. Elle vise à garantir qu'une assistance et une protection soient accordées aux victimes qui en ont besoin et à amplifier leur voix, de la Turquie aux Philippines, du Burundi au Guatemala et dans les pays de l'ex-Union soviétique. Elle favorise les procédures judiciaires pour contester l'impunité dans les cas de torture, ainsi que de nouvelles recherches collectives sur la protection des plus vulnérables – enfants, femmes, populations indigènes ou personnes déplacées. Elle traite aussi des tendances négatives – comme le débat sur la torture dans le cadre de la lutte contre le terrorisme – que les organisations locales ne peuvent pas contrer seules, et amènera à développer conjointement des stratégies pour inciter le grand public à s'exprimer en faveur de l'interdiction fondamentale et immuable de la torture.

“L'engagement renouvelé de toutes parts me donne espoir pour l'avenir.”

Mais notre besoin d'amis ne s'arrête pas là. Nous devons avoir le soutien de nos partenaires, de nos donateurs, et, surtout, du grand public. Dans cette optique, en 2017, un groupe d'amis a permis de présenter une pièce de théâtre au Château des Bois à Satigny, près de Genève, sur le thème de la torture à l'époque de Pinochet. L'engagement renouvelé de toutes parts, cherchant à déterminer ce qu'est la torture et ce qu'elle engendre dans les sociétés me donne espoir pour l'avenir. Comme l'a dit Hina, nous devons nous mobiliser davantage, et nous espérons que vous nous aiderez à exploiter de nouvelles perspectives.

Rejoignez-nous, soutenez le membre de notre réseau le plus proche de chez vous, ou devenez Ambassadeur contre la torture !

Gerald Staberock
Secrétaire général

2017 EN QUELQUES CHIFFRES

164

victimes de torture

L'OMCT a contribué à fournir des soins chirurgicaux, un soutien psychologique, des logements gratuits, une éducation, de la nourriture et une assistance juridique aux victimes de torture dans 16 pays.

57

visites de surveillance dans des prisons, y compris des centres de détention pour mineurs

Être directement en relation avec les victimes et les personnes les plus exposées au risque de torture peut tout changer pour elles. En 2017, l'accès de la société civile aux lieux de détention s'est amélioré, avec l'OMCT, ses membres et ses partenaires en première ligne.

Intervention directe dans

43

pays

Protection et soutien à plus de

720

défenseurs des droits humains

L'OMCT a fourni une protection et une assistance à 721 DDH et 88 ONG locales grâce à son travail de plaidoyer dans 70 pays.

Près de

90

recommandations du CAT faisant autorité

En 2017, 65 organisations venues de 17 pays différents sont intervenues lors de sessions organisées par le Comité contre la torture (CAT) sur leur pays, ce qui a permis de formuler des recommandations plus solides et plus utiles contre la torture.

30

psychologues tunisiens formés

L'OMCT et son partenaire PDM-T ont réuni et formé plus de 30 psychologues pour améliorer le traitement des victimes de torture.

26

missions dans

15

pays

Arabie saoudite, Bangladesh, Bénin, Burundi, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Kazakhstan, Mexique, Paraguay, Philippines, Togo, Tunisie, Turquie et Uruguay.

32

membres du personnel dans

3

bureaux

Genève, CH (siège);
Bruxelles, BE;
Tunis, TN.

40

**défenseurs des
droits humains
libérés**

En 2017, l'OMCT a obtenu - en collaboration avec des partenaires et d'autres ONG internationales - la libération de 40 DDH placés en garde à vue ou en détention.

0

**enfant emprisonné
avec des adultes
au Bénin**

Une étape majeure a été atteinte à l'issue de plusieurs années de plaidoyer avec ESAM et d'autres OSC : depuis septembre 2017, plus aucun garçon n'est détenu avec des adultes dans les prisons béninoises.

**La parité à l'OMCT
proche de**

50 %

42 % de femmes dans l'organe de gouvernance et 50 % dans l'équipe de direction.

**L'OMCT dans
les médias de**

27

pays

71 articles publiés dans 27 pays et en 7 langues.

+19 %

**de mentions
« J'aime » sur la
page Facebook
de l'OMCT**

ASSISTANCE D'URGENCE AUX VICTIMES DE TORTURE

Assister les victimes de torture est un point central de la mission de l'OMCT : il s'agit de veiller à ce qu'elles soient reconnues, accompagnées et soutenues sur le chemin de la réhabilitation. Au travers de notre Fonds d'assistance d'urgence, toute victime de torture ou membre de sa famille, partout dans le monde, à tout moment, peut demander et recevoir une aide.

LORSQUE LES STRUCTURES ET LES FONDS SONT INSUFFISANTS, L'OMCT FOURNIT UNE AIDE D'URGENCE AUX VICTIMES DE TORTURE

La création en 1986 du Fonds d'assistance d'urgence aux victimes de torture fait suite aux demandes répétées d'ONG membres du réseau SOS-Torture en vue de répondre rapidement aux besoins immédiats des victimes dans toutes les régions du monde. Ces dernières peuvent contacter l'OMCT directement ou nous être envoyées par des organisations locales qui n'ont pas toujours les ressources pour aider elles-mêmes ces personnes. En vue de fournir cette assistance, tous les cas sont examinés, vérifiés et suivis par des professionnels, en collaboration avec des partenaires locaux.

Contexte

La torture et les mauvais traitements sont fréquemment commis en secret ou dans des situations extrêmes, notamment en temps de guerre. Il est impossible de déterminer le nombre exact de ces violations. Celui-ci est cependant estimé à plusieurs dizaines de milliers chaque année. La torture est une arme couramment utilisée pour obtenir une rançon, ainsi que par les régimes autoritaires en vue de soutirer des aveux, de mater l'opposition politique, ou d'humilier et punir les personnes ayant une orientation sexuelle, une origine ethnique ou des convictions politiques différentes. La plupart des victimes sont défavorisées et marginalisées, et connaissent rarement leurs droits. On constate actuellement une hausse du recours à la torture dans les affaires de présomption de terrorisme.

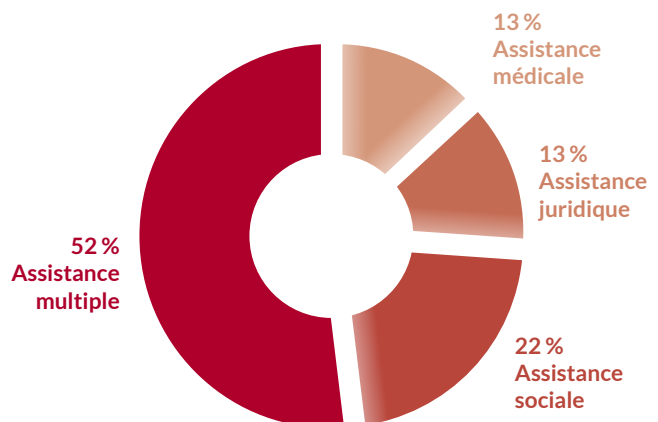
Ce que permet le fond

- **Assistance médicale** – aide élémentaire aux victimes à des fins de rétablissement physique ou psychologique
- **Assistance sociale** – réponse aux besoins primordiaux des victimes et de leurs familles pour survivre et se réintégrer socialement
- **Assistance juridique** – accompagnement pour chercher justice et réparation pour le préjudice subi et/ou garantir une défense équitable devant un tribunal, faire reconnaître officiellement la torture subie, ou engager des poursuites contre les responsables

Lorsque les voies de recours juridiques nationales sont épuisées, l'OMCT peut proposer son expertise et son soutien à des avocats ou des partenaires locaux pour saisir des tribunaux ou comités régionaux et internationaux des droits humains – Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Cour interaméricaine des droits de l'homme, Cour européenne des droits de l'homme, Comité contre la torture ou Comité des droits de l'homme – afin d'obtenir justice.

Notre action en 2017

En 2017, l'OMCT a pu augmenter le soutien attribué via son Fonds en fournissant une assistance médicale, juridique et sociale à 92 victimes de torture dans 16 pays. Elle a aussi continué de proposer une assistance directe aux victimes en Tunisie par le biais de ses centres SANAD.



ASSISTANCES FOURNIES EN 2017*

* La plupart des victimes se voient proposer au moins deux sortes d'assistance, le plus souvent d'ordre médical et juridique.



L'épouse de Shah Jalal, Rahel Begum, et son père Zakir Hossain. © Odhikar

Aveugle mais en quête de justice

La torture est très répandue au Bangladesh, fréquemment utilisée par la police et d'autres agents de l'État pour intimider les voix dissidentes et les citoyens vulnérables, ou pour leur extorquer de l'argent. Les journalistes et les DDH qui enquêtent sur des cas de torture sont souvent les cibles de menaces et de violences dans un environnement de plus en plus répressif. Voici l'histoire d'une des victimes aidées par l'OMCT.

M. Shah Jalal, 35 ans, vivait dans un bidonville de Khulna (dans le sud-ouest du Bangladesh) avec sa mère, sa femme et sa fille de 10 mois. Seul soutien financier de sa famille, il vendait des fruits et légumes dans la rue et gagnait à peine de quoi nourrir ses proches. Un soir de juillet 2017, alors qu'il achetait du lait en poudre pour son bébé, il a été arrêté par des policiers et conduit au commissariat. Il a été accusé de vol et gravement battu. La police a réclamé 150'000 takas (soit environ CHF 1'800) en échange de sa libération. Sa famille étant incapable de payer cette somme, M. Shah Jalal a été emmené à la périphérie de la ville, où des agents l'ont attaché et lui ont arraché les yeux. « Un policier était assis sur mon torse et m'étranglait, tandis qu'un autre me tenait fermement la

tête. J'ai vu un troisième agent se pencher sur moi avec une clé à molette, avec laquelle il m'a arraché les yeux. C'est la dernière chose que j'ai vue », raconte Jalal. Les agents l'ont laissé à moitié mort à l'hôpital. Le lendemain de l'arrestation, son épouse Rahela l'a retrouvé allongé sur le sol de l'hôpital universitaire de Khulna, aveugle et saignant des yeux. « Nous sommes pauvres. Ma fille meurt de faim. Nous ne pouvons pas survivre tant que mon mari n'aura pas

retrouvé du travail. Pourquoi la police nous a-t-elle fait ça ? », demande-t-elle. Odhikar, organisation membre du réseau de l'OMCT au Bangladesh, a été informée de cette affaire par des militants locaux qui révèlent les violations commises à travers le pays. Alertée par l'histoire de M. Jalal, elle a demandé le soutien du Fonds d'assistance d'urgence de l'OMCT, qui a immédiatement fourni une assistance pour subvenir aux besoins les plus élémentaires de sa famille, leur permettant ainsi de survivre juste après les actes de torture infligés à M. Jalal. Il se rétablit lentement, mais demeure gravement traumatisé et a encore besoin de soutien médical et social.

Avec l'aide de militants locaux, cette famille a saisi le tribunal métropolitain de Khulna en septembre 2017. La Commission asiatique des droits humains, partenaire de l'OMCT, a appelé les autorités bangladaises et le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture à intervenir. Cependant, la famille vit toujours dans la peur de subir d'autres mauvais traitements, car elle est régulièrement menacée et se voit proposer des pots-de-vin par la police qui cherche le retrait de la plainte.

« Un policier était assis sur mon torse et m'étranglait, tandis qu'un autre me tenait fermement la tête. J'ai vu un troisième agent se pencher sur moi avec une clé à molette, avec laquelle il m'a arraché les yeux. C'est la dernière chose que j'ai vue. » – raconte Jalal.

« Je ne recouvrerai jamais la vue, mais je veux obtenir justice. » – a déclaré Jalal.

Odhikar et l'OMCT se tiennent prêts à appuyer cette affaire dans les prochains mois. La torture est monnaie courante au Bangladesh, mais la quantifier demeure difficile tant que les victimes et leur famille gardent le silence par crainte de représailles. Odhikar tient un registre des personnes torturées à mort par des agents de l'État au cours des 10 dernières années. Elle en est à un peu plus de 100 cas jusqu'à présent.

CONVENTION CONTRE LA TORTURE

L'OMCT vise à ce que tous les États se conforment à la Convention de l'ONU contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle amplifie la voix de la société civile qui lutte contre la torture à travers le monde. Pour cela, elle mène, soutient et coordonne son travail avec le Comité contre la torture (CAT), publie des rapports, crée des coalitions, réalise des activités de suivi, des missions de plaidoyer et des campagnes conjointes avec ses membres dans un grand nombre de pays.

COMMENT LE PLAIDOYER MONDIAL ENTRAÎNE DES CHANGEMENTS À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

L'Inde fait un pas de plus vers la ratification de la Convention contre la torture et l'adoption d'une législation anti-torture

Le recours à la torture et aux mauvais traitements est monnaie courante en Inde, surtout à l'encontre des personnes pauvres, des minorités et des communautés marginalisées. L'actuel cadre juridique national ne considère pas encore la torture comme un crime, et l'Inde est le dernier grand pays démocratique à ne pas avoir ratifié la Convention contre la torture. Bien qu'il reste beaucoup à faire pour éradiquer la torture et l'impunité, la pression continue de l'OMCT et de ses partenaires locaux, ainsi qu'un dossier juridique présenté à la Cour suprême indienne, ont poussé le gouvernement indien à rédiger un projet de loi contre la torture et à réaffirmer son engagement à ratifier la Convention.

Des organisations de la société civile (OSC) influencent les recommandations du CAT et militent pour un changement au niveau local

Bien qu'ils aient ratifié la Convention contre la torture, l'Afghanistan et le Pakistan étaient très en retard dans la soumission de leur rapport au comité dédié (CAT). Après la présentation de ces rapports en 2016, l'OMCT a mobilisé ses partenaires locaux pour que le CAT puisse disposer d'informations de première main de la société civile au moment d'examiner ces pays début 2017. À cette fin, l'OMCT a organisé une formation destinée à renforcer les capacités des OSC afghanes en vue d'utiliser efficacement le mécanisme onusien. Des rapports alternatifs ont été remis au CAT, qui s'en est beaucoup servi pour formuler ses recommandations. Ces dernières ont ensuite été utilisées par l'OMCT et ses partenaires locaux afin de provoquer des changements à l'échelle nationale, en incitant à des réformes juridiques et à davantage de conformité.

“Merci de ne pas avoir délaissé les plus défavorisés qui ont tant besoin de soutien.”

– a déclaré une victime mexicaine de torture.



© Contraluz/Juan Carlos Cruz

Mexique – Adoption d'une loi contre la torture

Au cours de ces dernières années, l'OMCT a beaucoup travaillé avec des membres mexicains de son réseau. Ensemble, nous avons plaidé sans relâche pour la ratification d'une importante loi sur la torture (LGT). En avril 2017, ce texte a été adopté par le Sénat à une large majorité, puis promulgué. Cette loi est conforme aux normes internationales en matière de droits humains, et prévoit :

- l'exclusion des éléments de preuve obtenus au moyen de la torture ou de mauvais traitements ;
- la création d'un mécanisme national de prévention ;
- des dispositions relatives à la protection et l'indemnisation des victimes ;
- des garanties quant à l'indépendance des enquêtes et l'utilisation des rapports établis par des médecins légistes, conformément au Protocole d'Istanbul.

L'OMCT poursuit son travail avec ses partenaires locaux et les autorités pour veiller à la bonne application de cette loi.



© OMCT

2017 EN QUELQUES CHIFFRES

65 OSC participantes aux sessions du CAT

Près de **90** recommandations de l'OMCT et de ses partenaires adoptées par le CAT

8 rapports de pays soumis au CAT par des partenaires locaux de l'OMCT

+ de **15** missions de plaidoyer et d'établissement des faits et sessions de formation en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud et centrale

“Le Comité remercie les ONG, et en particulier l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) pour son rôle essentiel dans la coordination de la participation des ONG aux travaux du Comité.”

– Comité des Nations Unies contre la torture - Rapport annuel

ZOOM

Russie-Tchéchénie : Former les journalistes à mieux couvrir les sujets liés aux droits humains

En mars 2016, six journalistes et deux défenseurs se rendaient en bus en Tchétchénie pour rendre compte des atteintes aux droits humains commises sur place. Des hommes masqués ont arrêté le véhicule, auquel ils ont mis le feu après avoir agressé les passagers. Ce voyage de presse avait été organisé par Committee Against Torture, partenaire local de l'OMCT et l'une des dernières ONG russes qui continuent de travailler dans le Caucase du Nord.

À la suite de ce drame, les journalistes locaux ont été plus motivés à dénoncer les violations des droits humains et la torture en Tchétchénie. L'OMCT et son partenaire russe ont dès lors organisé en 2017 une session de formation à Genève afin d'expliquer les mécanismes onusiens de prévention et de protection en matière de torture aux journalistes russes, en mettant l'accent sur la manière de communiquer les conclusions au grand public. Cette initiative a permis de mieux faire connaître à Genève le sujet de la torture en Russie, et de renforcer les capacités des journalistes russes à rendre compte des abus dans leur pays.



© OMCT

PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LA TORTURE

Les enfants sont très vulnérables face à la torture et aux mauvais traitements, en particulier lorsqu'ils sont privés de leur liberté. Depuis 1993, l'OMCT mène des actions et des projets pour les protéger de la torture et d'autres formes de violence. En collaboration avec des organisations locales, elle se bat pour les défendre et sauvegarder leurs droits à travers le monde.

VERS UNE PROTECTION DURABLE DES ENFANTS

Plaidoyer et campagne contre la torture

En 2017, l'OMCT et ses partenaires locaux ont poursuivi leur travail global à long terme, comprenant à la fois des interventions juridiques et des plaidoyers à l'échelle nationale et internationale, ainsi que des visites régulières dans des lieux de détention de mineurs dans des pays prioritaires. L'objectif est de sensibiliser la population et d'offrir une aide directe aux enfants victimes, dans le but final de les protéger de la torture.

Philippines

Avec le CLRDC, son partenaire local, l'OMCT a contribué à faire rejeter un projet de loi qui proposait d'abaisser l'âge minimum de la responsabilité pénale (AMRP) à neuf ans. Le plaidoyer pour mettre fin aux exécutions extrajudiciaires d'enfants a fortement attiré l'attention des médias et du grand public sur cette question, amenant ainsi des gens scandalisés par plusieurs homicides – notamment celui de Kian delos Santos, jeune homme de 16 ans tué par des policiers – à descendre dans la rue.

Bénin

Conjointement avec ESAM, son partenaire au Bénin, l'OMCT a milité pour une meilleure protection des enfants, notamment en les séparant des adultes dans les prisons et en améliorant les conditions carcérales, y compris dans les zones rurales.

Uruguay

Avec son partenaire local, l'IELSUR, l'OMCT a fait campagne pour améliorer le système judiciaire pour mineurs et a dénoncé les atteintes aux droits des enfants, appelant au dialogue entre la police, les juges des enfants et les autorités carcérales, afin de mieux protéger les enfants de la torture et des mauvais traitements dans les prisons uruguayennes.

Brésil

Au Brésil, l'OMCT a collaboré avec ses partenaires locaux pour s'opposer à une initiative visant à abaisser l'AMRP, pour traiter le problème du fort taux de violence dans les lieux de détention pour mineurs, et pour lancer de nouveaux projets de prévention de la torture et de protection des enfants dans l'État du Pernambuco.

SURVEILLANCE ET ASSISTANCE DIRECTE

Le travail de l'OMCT bénéficie grandement de l'accès presque unique, via ses partenaires, aux lieux de détention où des enfants sont privés de liberté, permettant de conduire des visites de surveillance régulières.

Philippines : 34 centres de détention visités en 2017

En addition du soutien apporté au CLRDC pour conduire des visites régulières de surveillance de prisons, une délégation de l'OMCT dirigée par Dick Marty – Vice-Président de l'organisation – a mené, en juin 2017, une mission avec deux membres philippins du Réseau SOS-Torture, en vue de :

- contrôler la situation des enfants privés de leur liberté ;
- évaluer le degré de mise en œuvre des recommandations du CAT lors de son examen de 2016 ;
- documenter d'autres graves violations des droits humains.

Cette mission a permis de conclure que les recommandations du CAT relatives à la situation des enfants privés de leur liberté n'avaient pas été appliquées. La délégation a notamment appelé à la fermeture des centres où les conditions de détention sont inhumaines et où l'on rapporte que les enfants sont victimes d'abus et de torture.





La violence infligée aux enfants à Caloocan, Philippines

Ces dernières années, l'OMCT s'est régulièrement rendue dans des prisons philippines et près de 60 enfants ont indiqué avoir subi des violences au Yakap Bata Holding Centre (YB) lors d'interrogatoires. Ils affirment avoir reçu des coups de pistolet, des coups au ventre et des décharges électriques, s'être fait recouvrir la tête avec un sac plastique, et être restés pendant des heures les mains menottées dans le dos. Ces enfants ont rapporté n'avoir jamais le droit de sortir de leur cellule, ni accès à des pièces recevant la lumière du soleil. La nourriture était insuffisante et de mauvaise qualité. De nombreux cas de maladies et d'infections ont été enregistrés. En outre, plusieurs garçons et filles sont encore détenus au YB sans jamais avoir été déclarés coupables d'une infraction quelconque. Tout au long de l'année 2017, l'OMCT et le CLRDC ont réclamé leur libération et la fermeture de la prison, mais pour le moment, seuls un plan de transfert vers un autre centre a été obtenu et une promesse, sans engagement, de fermer YB.

Uruguay : 9 centres de détention visités en 2017

En addition du soutien apporté à l'IELSUR pour conduire des visites régulières de surveillance de prisons, l'OMCT a participé en juin 2017 à une mission avec UNICEF-Uruguay et l'IELSUR, de même que Jorge Cardona Llorens, membre du CDE de l'ONU. Cette mission comprenait :

- des visites de surveillance dans des centres de détention où se trouvent des enfants ;
- une visite dans un centre de protection des jeunes enfants en danger ;
- des formations à l'utilisation des recommandations du CDE dans le cadre d'un travail de plaidoyer et de campagnes de sensibilisation ;
- des rencontres avec les autorités afin de réclamer des changements quant aux peines excessives de privation de liberté, aux conditions de détention et au recours à la violence sur des enfants.

Bien que des conditions dégradantes de détention et de longues heures d'isolement soient encore signalées, le nombre d'enfants affirmant avoir subi des violences dans ces centres a diminué à la suite des années de travail de l'OMCT et de l'IELSUR.

Bénin : 11 centres de détention visités en 2017

En novembre 2017, l'OMCT et ses partenaires locaux ont effectué une mission au Bénin pour :

- mener des visites de surveillance dans quatre centres de détention où se trouvent des enfants ;
- animer une session de formation, destinée aux dirigeants communautaires et aux autorités locales, sur la réintégration des enfants après leur remise en liberté ;
- distribuer des affiches sur les droits des enfants à l'attention des enfants dans les centres de détention de mineurs ;
- rencontrer des représentants du Ministère de la Justice pour demander de meilleures conditions de détention pour les enfants.

Cette mission a permis de rassembler des experts internationaux dans une région rurale isolée du pays et d'établir un dialogue entre les différents acteurs de la réintégration des enfants. Les participants à la formation ont accepté de se mobiliser pour qu'une partie du budget de la municipalité soit consacrée aux activités de réintégration des enfants, ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET ACTION DU RÉSEAU

En 2017, l'OMCT et ses partenaires ont organisé des sessions de formation au Bénin, en Uruguay et aux Philippines pour favoriser la compréhension et le dialogue entre la société civile et le gouvernement, et mieux faire connaître le sujet de la détention et de la torture concernant les enfants.

Philippines

Encouragées par le CLRDC et l'OMCT, plusieurs universités ont cherché à sensibiliser les étudiants à la question des droits des enfants dans le pays, et à les inciter à participer au travail de lobbying et aux campagnes sur les réseaux sociaux.

Uruguay

L'OMCT a contribué à réunir des représentants du gouvernement et d'OSC lors d'un événement co-organisé par l'UNICEF pour souligner les nombreux défis auxquels fait face le système judiciaire pour mineurs dans ce pays.

Bénin

L'OMCT a organisé une session de formation sur la réintégration des enfants remis en liberté. Parmi les 25 participants figuraient des dirigeants communautaires, des dignitaires religieux, des juges des enfants, des directeurs de prison, un ancien enfant en conflit avec la loi et sa famille, ainsi que des représentants d'OSC.



Le défenseur des droits humains Onesmo Olungurumwa, de Tanzanie, lors de la réunion annuelle de ProtectDefenders.eu en 2017.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Lutter contre la torture et pour les droits humains est risqué. Les défenseurs des droits humains (DDH), y compris ceux luttant contre la torture, sont souvent la cible de menaces, de diffamations, d'agressions, d'arrestations, de poursuites judiciaires, de placements en détention arbitraire, voire de torture ou d'homicide. Leur protection est au cœur de la mission de l'OMCT à travers le monde, depuis sa création.

UN SOUTIEN DEPUIS PLUSIEURS DÉCENNIES

Depuis plus de 20 ans, l'OMCT est l'une des principales ONG internationales à veiller à ce que les DDH bénéficient d'une protection et d'une assistance réelles et complètes, où qu'ils soient dans le monde et quel que soit leur domaine de travail en matière de droits humains.

En tant qu'un des acteurs de premier plan à l'échelle mondiale dans le système de protection des DDH, l'OMCT applique une stratégie globale de protection – comprenant alertes rapides, prévention, plaidoyer, suivi, sensibilisation, renforcement des capacités, sûreté physique et assistance directe. Cette initiative est développée depuis 1997 au travers de notre collaboration avec le FIDH pour l'Observatoire de la protection des défenseurs des droits humains. En 2015, à la suite d'une hausse du nombre d'agressions et d'actes de répression, l'OMCT a établi un partenariat avec 11 autres ONG internationales et régionales pour créer ProtectDefenders.eu, qui est aujourd'hui le plus grand mécanisme mondial de protection et d'aide aux DDH.

PREUVE QUE LE MOUVEMENT DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS EST EFFICACE

Les actions des DDH sont toujours pacifiques, mais ils sont de plus en plus menacés et sont fréquemment la cible d'attaques visant leur travail, leur accompagnement des victimes et, plus directement, leur vie et leur famille. Ils travaillent pour nous protéger de diverses violations des droits humains – exécutions sommaires, torture, arrestations et détention arbitraires, expulsions forcées, destruction de biens et de l'environnement. Ce sont aussi les principaux acteurs de la promotion du respect de tous les droits humains. Mais la situation des DDH à travers le monde continue de se dégrader, peut-être en réaction au fait que le mouvement de défense des droits humains n'a jamais été aussi global, varié et couronné de succès dans plusieurs régions du globe. En 2017, l'OMCT a été témoin des tendances et évolutions suivantes :

- La répression à l'encontre des DDH qui se battent pour les droits fonciers et environnementaux s'est encore accentuée dans toutes les régions du monde ;
- Des DDH ont été pris pour cible dans les pays où les violations sont particulièrement graves ou systémiques, comme dans les cas de conflit, de crise ou de transition politique ;
- Des DDH agissent dans des environnements de plus en plus restrictifs, tandis que les cadres juridiques limitent les libertés d'association (y compris le droit des ONG de recevoir des fonds étrangers), d'expression et de réunion pacifique ;

- À travers le monde, les DDH subissent des agressions et des restrictions juridiques et politiques au nom de la lutte contre le terrorisme et en vertu de lois et politiques liées relatives à la sécurité.

L'OMCT FOURNIT AUX DDH

- Une assistance matérielle d'urgence, comprenant notamment une réhabilitation médicale et une aide psychologique, une sécurité numérique et physique, une aide juridique ou une relocalisation d'urgence pour les DDH en danger et leur famille ;
- Une aide financière aux organisations locales de défense des droits humains pour leur permettre de consolider leurs activités et de poursuivre leur action dans des contextes très difficiles ;
- Un mécanisme d'alerte international systématique afin de suivre la situation des DDH et l'environnement dans lequel ils travaillent, et de plaider en faveur d'un programme de protection des DDH aux niveaux local, régional et international, comprenant l'organisation de missions internationales et la publication de rapports ;
- Une formation et un renforcement des capacités afin d'améliorer la sécurité des DDH, de perfectionner leurs stratégies de plaidoyer, de les mettre en relation avec des réseaux plus solides et d'accroître leur expertise dans des domaines clés des droits humains.

2017 EN QUELQUES CHIFFRES

40 DDH libérés à la suite d'une action de l'OMCT et d'autres organisations

Un soutien financier accordé à 12 ONG et 38 DDH dans 23 pays

351 interventions urgentes en faveur de 721 DDH et 88 ONG dans 70 pays

15 missions internationales d'établissement des faits, de plaidoyer et d'observation de procès

98 DDH et 6 ONG accompagnés pour saisir des mécanismes internationaux ou régionaux quasi-judiciaires



Max Bokayev et Talgat Ayanov durant l'une de leurs audiences en 2017.

Kazakhstan : L'OMCT fait campagne contre la détention arbitraire de deux défenseurs des droits à la terre

Max Bokayev et Talgat Ayanov, deux défenseurs kazakhs des droits à la terre, ont joué un rôle majeur dans l'organisation de manifestations pacifiques en avril et mai 2016 contre l'amendement du Code foncier kazakh. Les modifications proposées visaient à faciliter la signature de contrats de bail de terres agricoles avec des étrangers. Les manifestants y voyaient là une violation de leurs droits de citoyens et propriétaires kazakhs. Après le placement des deux militants en détention arbitraire plus tard la même année et leur condamnation à cinq ans de prison, l'OMCT a rendu compte des violations de leur droit à un procès équitable et réclamé leur libération et une indemnisation appropriée. Après réception de la demande formulée par l'OMCT et d'autres organisations de défense des droits humains dans cette affaire, un groupe de travail de l'ONU (WGAD) a déclaré, en avril 2017, que la détention de ces deux hommes était arbitraire puisque liée à leur « exercice des droits aux libertés d'expression et de réunion ». L'Observatoire de la protection des défenseurs des droits humains continue de suivre la situation en menant des actions de plaidoyer et en saisissant le Comité des droits humains de l'ONU.



Colombie : Remis en liberté conditionnelle après presque sept ans de prison

Au cours de ses 30 années de travail en faveur des droits humains, David Ravelo Crespo, membre fondateur du CREDHOS, a dénoncé bon nombre de violations, notamment des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires et des déplacements de force. Il s'est également opposé aux puissantes forces paramilitaires et même à l'ancien président colombien Alvaro Uribe Velez. Après avoir survécu à de nombreuses attaques tout en continuant de refuser de quitter Barrancabermeja ou de cesser son travail en faveur des droits humains, le militant a été arrêté le 14 septembre 2010 et emprisonné pour le meurtre d'un fonctionnaire à Barrancabermeja en 1991. Néanmoins, les accusations portées contre lui reposaient entièrement sur les déclarations de paramilitaires en détention – l'un d'eux est actuellement jugé pour faux témoignage. D'autres personnes précédemment emprisonnées pour atteintes aux droits humains ont vu leur peine réduite en récompense de leur témoignage.

Mais M. Ravelo n'a jamais mené seul son combat. L'OMCT a dénoncé à plusieurs reprises les attaques que cet homme a subies en représailles à ses activités légitimes en faveur des droits humains depuis 2006, mais son histoire est devenue emblématique depuis la détention et le harcèlement judiciaire dont il a fait l'objet après 2010. Son cas a également été présenté à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et mis en avant dans le cadre de la campagne Stand4HRDs, organisée conjointement par l'OMCT et d'autres ONG nationales et internationales dans le cadre du Réseau droits de l'homme et démocratie (HRDN). Cet homme a enfin été remis en liberté conditionnelle en 2017, après presque sept ans de prison. Malgré cela, son procès est toujours en cours et l'affaire sera examinée par le Tribunal spécial pour la paix. L'OMCT et ses partenaires locaux et internationaux continuent de suivre la situation et de soutenir l'ensemble du travail légitime mené en faveur des droits humains dans cette région et dans toute la Colombie.



David Ravelo a subi des menaces de mort pendant dix ans avant d'être emprisonné en 2010. © PBI Colombia

PROTECTDEFENDERS.EU

ProtectDefenders.eu est le mécanisme de l'Union européenne pour protéger les DDH en danger. Lancé en 2015 par un consortium de 12 ONG internationales et régionales, il fournit aux DDH une aide directe et une protection, et rassemble des ressources et des compétences, ce qui permet d'améliorer le niveau de protection des défenseurs. Des quatre membres du conseil de ce consortium, l'OMCT est la seule organisation basée en Suisse.

Mis en œuvre par la société civile internationale, ProtectDefenders.eu s'est révélé très efficace pour soutenir les DDH en danger. Au travers de cette initiative, l'OMCT partage ses ressources avec 11 autres ONG internationales et régionales, appuyant ainsi l'assistance fournie aux DDH et aux ONG locales de défense des droits humains à travers le monde.

Rien qu'en 2017, 943 violations des droits de défenseurs ont été signalées par quatre membres de ProtectDefenders.eu, dont l'OMCT, contribuant ainsi à donner une meilleure visibilité des risques auxquels les DDH sont exposés au quotidien dans leur travail. L'expansion de ce réseau – qui compte des organisations locales, des ONG internationales, des membres de la Plateforme de relocalisation temporaire de l'UE (EUTRP) et des institutions européennes comme le Parlement européen et le Service européen pour l'action extérieure – a également fortement contribué à soutenir les DDH.

2017 EN QUELQUES CHIFFRES

346 subventions d'urgence accordées
à des DDH en danger

188 initiatives de relocalisation
pour **667** personnes

55 subventions versées à des ONG locales
et des groupes de DDH pour les aider à
développer leurs capacités opérationnelles

98 initiatives de formation
et de renforcement des capacités
pour plus de **2'000** DDH

40 % des bénéficiaires sont des femmes
défenseuses des droits humains

ZOOM

Mexique : L'OMCT milite pour des DDH

En 2017, l'OMCT a poursuivi son travail intensif de plaidoyer au Mexique afin d'obtenir la libération des DDH Damián Gallardo Martínez, Enrique Guerrero Aviña et Librado Baños Rodríguez, qui font l'objet d'une détention arbitraire, de torture et de mauvais traitements depuis trois ans et demi malgré les recommandations du WGAD. Afin d'atteindre son but, l'OMCT a publié plusieurs Interventions urgentes et mené bon nombre d'actions de plaidoyer devant différents forums internationaux – comme l'UE et l'ONU – et les autorités mexicaines. En février 2017, l'OMCT a pu rendre visite aux trois militants en prison et rencontrer plusieurs représentants de la société civile de l'État d'Oaxaca, ainsi que des agents de cet État et de Mexico. À cette occasion, elle s'est penchée sur la pratique courante du placement de DDH en détention arbitraire au Mexique, et elle a noté le manque de garanties pour ces personnes dans l'État d'Oaxaca. L'organisation a été invitée par pas moins de 19 médias et a accordé un entretien à une station radiophonique. Afin de mieux sensibiliser le public, l'OMCT a diffusé une vidéo racontant l'histoire des trois hommes, intitulée « Mexique : une démocratie sans voix? », qui décrit aussi la situation des DDH dans ce pays.



LUTTE CONTRE LA TORTURE EN TUNISIE

Bien que la Tunisie soit en transition, la torture et l'impunité y demeurent bien ancrées, héritage de l'ancien régime. Depuis qu'elle a ouvert un bureau dans ce pays en 2011, l'OMCT encourage une réforme législative et institutionnelle en vue de prohiber totalement la torture. Avec ses partenaires de la société civile et en coopération avec les autorités locales, l'OMCT offre une aide directe aux victimes, plaide pour la justice et l'éradication de la torture, et cherche à sensibiliser le grand public.

DES PROGRÈS POUR LES DROITS HUMAINS, MAIS...

Bien qu'on note des progrès en matière de réforme contre la torture en Tunisie depuis la chute de l'ancien régime, les violences policières arbitraires, la torture et l'impunité demeurent, ce qui s'explique principalement par :

- les failles du système juridique qui empêchent les victimes d'obtenir justice ;
- le manque de volonté politique forte de mettre fin à l'impunité ;
- l'absence de mesures concrètes pour aider à la réadaptation des victimes et poursuivre les responsables en justice.

Plaidoyer et réformes juridiques

En août 2017, l'OMCT a soumis au CAT un rapport de suivi signé par 10 de ses partenaires de la société civile, dans lequel elle exposait des observations et des recommandations sur la lutte contre l'impunité, les conditions de détention et la justice transitionnelle. Cela a entraîné l'ouverture d'un dialogue structuré entre les autorités publiques et les diverses parties intéressées.

Depuis, l'OMCT cherche en permanence à mieux informer le public tunisien sur ces questions. Elle a ainsi publié un rapport explicatif sur le CAT ([Le CAT pour vous et moi](#)) et sensibilise les médias locaux, nationaux et internationaux à la question des droits humains en Tunisie.

Dans le même esprit, l'OMCT a organisé la campagne « Est-ce normal? », à laquelle les médias ont activement contribué. Celle-ci portait sur le fléau de l'impunité et ses conséquences sur la société tunisienne, en proposant des ateliers, des réunions et des témoignages de victimes.

Par ailleurs, l'OMCT mène un important travail de renforcement des capacités et d'aide technique en collaboration avec l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT), première institution du genre dans la région et créée avec le soutien de l'OMCT.

Assistance directe aux victimes

SANAD est le programme d'assistance directe de l'OMCT en Tunisie. Il offre une assistance juridique, sociale, psychologique et médicale aux victimes et leur famille dans deux centres d'accueil à Kef et Sidi Bouzid. Depuis 2013, plus de 300 personnes ont bénéficié de ces services, dont 224 victimes directes et 80 victimes indirectes. Rien qu'en 2017, 72 nouvelles personnes ont fait appel à SANAD.

En 2017, malgré la résistance et l'apathie du système judiciaire, l'OMCT a obtenu la condamnation pour violence de trois agents de l'État, déclarés coupables de torture et de mauvais traitements.

Il reste encore à relever le défi du manque de professionnels formés et prêts à se battre contre la torture, en offrant notamment une assistance directe aux survivants. En 2017, l'OMCT a conclu un partenariat avec l'association Psychologue du Monde-Tunisie (PDM-T) afin d'étendre son réseau à l'intérieur du pays, pour que les victimes aient plus facilement accès à une assistance psychologique, sous la forme d'un soutien individuel ou en groupe.

La culture pour mieux sensibiliser le public

L'OMCT est convaincue que la culture est un outil majeur pour lutter contre la torture en Tunisie. Tout au long de l'année, elle a organisé ou aidé à mettre sur pied des concerts, des festivals, des projections de films et des expositions pour mieux sensibiliser le public à la question des violations des droits humains dans ce combat.

Elle a ainsi distribué plus de 5'000 livres dans des prisons du sud de la Tunisie, et organisé des projections de films de la sélection officielle des JCC (Journées cinématographiques de Carthage) dans des prisons et des centres de réintégration, en présence des équipes de film ainsi que de journalistes nationaux et internationaux.

Inspirés par l'exposition « Sous le jasmin » du photographe français Augustin Le Gall, créée en 2013, des ateliers ont été animés pour apprendre aux jeunes Tunisiens comment prendre un portrait et recueillir les témoignages d'autres citoyens victimes de torture.

RÉCIT



Mosbah, peu après son opération au cerveau qui lui a permis de recouvrir la vue. © OMCT

L'OMCT redonne espoir à un homme

Le calvaire de Mosbah

En 2016, Mosbah, vendeur de 30 ans originaire d'une petite ville du centre de la Tunisie, était soupçonné de cambriolage. Il a été arrêté par la garde nationale et emmené au commissariat, où son calvaire a commencé : il a été battu jusqu'à perdre connaissance. Il a ensuite passé 75 jours à l'hôpital, dont les 30 premiers dans le coma. Les séquelles de ces coups étaient si graves que lorsque des représentants de SANAD sont venus le voir quelques mois plus tard, il était encore partiellement paralysé et aveugle, tandis que sa famille était en plein désespoir.

Un soutien influent

Le programme SANAD a aidé Mosbah et sa famille tout au long du chemin vers la reconstruction :

- Assistance médicale – en payant l'opération du crâne et des articulations de Mosbah, ainsi que ses frais de rééducation ;
- Assistance psychologique – en lui proposant un soutien psychologique régulier ;
- Assistance sociale – en aidant sa famille à obtenir une aide sociale de l'État tunisien ;
- Assistance juridique – en déposant une plainte et en assurant le suivi.

Lorsque le combat entraîne des résultats positifs

- Grâce à une intervention chirurgicale en juillet 2017, Mosbah a recouvré la vue et la capacité de se mouvoir.
- L'OMCT a obtenu pour lui une aide sociale et l'exonération des frais de son premier séjour de 75 jours dans un hôpital public.
- Les autorités ont ouvert une enquête. Personne n'a encore été amené à rendre des comptes pour les mauvais traitements infligés à Mosbah, mais l'OMCT surveille l'affaire de près et fournit un soutien juridique.

Mosbah a enfin retrouvé espoir et accepté que son nom et sa photo soient publiés afin de dénoncer les abus qui ont toujours cours dans son pays. Des dizaines de victimes comme Mosbah font appel à l'OMCT chaque année en Tunisie.

“J'avais perdu l'usage de mes jambes et de la vue. Je me sentais abandonné de tous et sans espoir.”

LE RÉSEAU SOS-TORTURE DE L'OMCT

Le réseau SOS-Torture a été créé par l'OMCT en 1985. Il comprend aujourd'hui plus de 200 organisations membres qui travaillent dans plus de 90 pays à travers le monde. Fil conducteur de l'ensemble des activités de l'OMCT, il favorise l'assistance aux victimes, une protection et un plaidoyer communs, un apprentissage collectif, et une action directe dans tous les domaines du mouvement contre la torture.

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR ACCROÎTRE L'IMPACT DES OSC SUR LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

En 2017, le programme dédié au développement du réseau de l'OMCT a été accompagné et soutenu par nos membres et nos partenaires pour un grand nombre d'actions – à la fois dans leur pays et aux niveaux régional et international – notamment en ce qui concerne leur travail de plaidoyer auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH), de l'UE et de divers gouvernements européens, en réalisant des efforts de sensibilisation et en appelant à faire pression pour obtenir des avancées au niveau local contre la torture ou en faveur des victimes et des DDH.



APPROCHE COLLECTIVE : PARTAGER LES CONNAISSANCES, CRÉER DES COALITIONS ET FORMER DES GROUPES DE TRAVAIL

Les membres de l'OMCT sont des organisations locales très diverses. Faire le lien entre elles à l'échelle nationale, régionale et mondiale, afin de partager des stratégies et de créer des coalitions, est essentiel dans notre approche. Voici quelques activités réalisées en 2017 :

- Échanges stratégiques – Atelier destiné aux avocats tunisiens, sur les « enquêtes publiques », stratégie de documentation, de procès et de plaidoyer lancée par des membres russes du réseau SOS-Torture ;
- Création de coalitions – Formation d'un groupe international de solidarité avec le Bangladesh pour militer ensemble afin de faire connaître la situation dramatique dans ce pays ;
- Partage de connaissances – Mise au point d'outils pour mieux recueillir des informations sur les cas de torture dans les pays en crise ;
- Plaidoyer commun – Contributions plus ouvertes aux stratégies de plaidoyer afin de renforcer la qualité, la visibilité et la légitimité du travail contre la torture.

CAMPAGNES ET TEMPS FORTS À TRAVERS LE RÉSEAU DE L'OMCT

- **26 juin 2017 – Journée internationale pour le soutien aux victimes de torture :** Campagne #STAND4VICTIMS, qui présentait l'histoire de femmes victimes de torture ayant reçu l'aide des membres et des partenaires du réseau de l'OMCT, et qui visait à sensibiliser les gens à la torture et aux violences liées au genre à travers la planète.
- **10 décembre 2017 – Journée des droits de l'homme :** L'OMCT a lancé la campagne #MakeNoise4HRDs afin de promouvoir les DDH et leur travail, aux Maldives, en Russie, au Honduras et au Mexique.



11 femmes devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme en novembre 2017, après avoir demandé justice pour les tortures sexuelles qu'elles ont subi à San Salvador Atenco. © Centro Prodh

L'OMCT félicite les membres de son réseau

Olga Sadovskaya (Committee Against Torture, Russie), membre du Conseil exécutif de l'OMCT et co-lauréate – avec Elena Milashinadu de la Novaya Gazeta – du prestigieux prix Sakharov pour la liberté, qui honore ses efforts contre la torture.

Adilur Rahman Kahn (Odhikar, Bangladesh), Rosemarie Trajano (PAHRA, Philippines), Mandira Sharma (Advocacy Forum-Népal) et Liliana Ortega Mendoza (COFAVIC, Venezuela), lauréats du prestigieux prix franco-allemand des droits de l'Homme et de l'État de droit.

- L'OMCT a aidé SOS Torture-Burundi à recueillir des informations sur les violations des droits humains dans ce pays, et à inciter la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir une enquête sur les crimes contre l'humanité qui y sont commis depuis avril 2015.
- En Inde, l'OMCT a collaboré avec People's Watch et Human Rights Alert pour plaider en faveur de la ratification de la Convention contre la torture et la criminalisation de la torture dans ce pays.
- En Turquie, l'OMCT a travaillé avec Sohram-Casra pour aider plus de 3'300 victimes de torture et de la guerre dans la province de Diyarbakir, et éduquer le grand public à la prévention de la torture.
- Au Cambodge, l'OMCT a soutenu le CCHR dans un contexte de dégradation de la situation des droits humains, et appelé à la libération des 5 DDH de l'ADHOC, finalement relâchés le 29 juin 2017.
- Au Mexique, l'OMCT a poursuivi son travail avec le Centro Prodh pour présenter le dossier des « 11 femmes d'Atenco » à la CIDH.
- Au Bangladesh, l'OMCT a travaillé avec Odhikar pour sensibiliser la population, aider les victimes et renforcer le groupe de solidarité avec le Bangladesh en vue de surveiller les violations.
- En Colombie, après la signature de l'accord de paix, l'OMCT a œuvré avec la CCCT – qui comprend la CCJ, Reiniciar, le CCAJAR et le FCSPP – pour faciliter l'accès des OSC aux prisons et obtenir réparation pour les personnes qui ont subi des actes de torture pendant le conflit armé.

QUELQUES CHIFFRES

15 déclarations écrites et
15 déclarations orales au CDH

16 événements organisés en marge
des sessions du CDH

4 soumissions conjointes à l'Examen
périodique universel (EPU)

2 campagnes mondiales en faveur
des victimes de torture et des DDH

Ouvert en 2003, le bureau de l'OMCT à Bruxelles est un centre grandissant de plaidoyer et de soutien pour l'organisation et son réseau SOS-Torture. Il transmet et amplifie les voix et demandes des OSC aux institutions de l'Union européenne dans le but d'améliorer les politiques de l'UE contre la torture et en faveur des DDH.

En 2017, l'OMCT a également présidé ProtectDefenders.eu afin de garantir le soutien continu de l'UE envers la protection des DDH menacés.

Célébrer la Convention contre la torture

2017 marquait le trentième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention contre la torture, qui est essentielle à la mission de l'OMCT. Afin de célébrer cette étape, l'OMCT a co-organisé un événement avec l'APNU et le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Coup de projecteur sur l'Amérique latine

L'année dernière, le bureau de l'OMCT à Bruxelles n'a pas ménagé ses efforts pour faire connaître la situation des droits humains en Amérique latine, en particulier au Mexique et au Guatemala, où les violations endémiques et l'impunité demeurent la norme.



L'équipe de l'OMCT à Bruxelles (Chiara Cosentino et Miguel Martín Zumalacarregui) effectue un travail de plaidoyer auprès des institutions de l'UE. © OMCT

Une résolution sur le Guatemala

En coopération avec ses partenaires au Guatemala et d'autres OSC à Bruxelles, l'OMCT a contribué avec succès à l'adoption par le Parlement européen d'une résolution relative aux droits humains sur le Guatemala. Ce texte recommande la mise en œuvre d'une politique publique pour la protection des DDH dans ce pays, conformément à une décision rendue en 2014 par la CIDH et aux demandes de longue date de l'OMCT. Il souligne aussi le besoin de réformer le système judiciaire et de continuer à lutter contre l'impunité et la corruption.

Réclamer des améliorations au Mexique

Au Mexique, l'OMCT a coordonné la participation de la société civile européenne au Séminaire sur les droits humains et au Dialogue UE-Mexique relatif aux droits humains. Il en a résulté une publication d'OSC réclamant l'amélioration de la situation des droits humains dans l'UE et au Mexique. Ce document souligne surtout le besoin de créer un mécanisme international contre l'impunité au Mexique, et d'assurer la cohérence des stratégies de l'UE sur les droits humains dans le cadre européen et dans sa politique étrangère.

L'OMCT a assisté à de nombreuses sessions du Parlement européen, ainsi qu'à un événement relatif à la situation des droits humains au Mexique dans le cadre des négociations portant sur l'Accord global UE-Mexique.

2017 EN QUELQUES CHIFFRES

39 actions de plaidoyer auprès des institutions européennes

14 missions de plaidoyer avec des partenaires de l'OMCT dans toutes les régions du monde

4 lettres ouvertes et **5** interventions de membres du Parlement européen, qui ont exprimé des inquiétudes sur des questions de droits humains à la suite d'actions de plaidoyer de l'OMCT

5 résolutions relatives aux droits humains adoptées par le Parlement européen, influencées par les actions de plaidoyer de l'OMCT

VU DANS LA PRESSE

La communication de l'OMCT est déterminée par son réseau, et vise à mettre en avant la multiplicité des voix, des programmes et des identités des acteurs locaux de la société civile à travers le monde qui constituent le cœur du mouvement international contre la torture. Vous trouverez ci-dessous une sélection d'articles publiés en 2017, qui font mention ou traitent du travail de l'OMCT et des membres de notre réseau.

Après huit ans à Guantánamo, il rêve d'y retourner

Un psychologue de l'OMCT qui le suit affirme que sa famille fait également l'objet de menaces et de harcèlement, et qu'ils craignent les forces de sécurité tunisiennes.

Février 2017 – New York Times (États-Unis)

The New York Times

Manifestation internationale contre le jugement de la blogueuse Mère Champignon

[...] Gerald Staberock, Secrétaire général de l'OMCT, a appelé à la libération de « Mère Champignon », une blogueuse opposée au gouvernement et condamnée à 10 ans de prison [...]

Février 2017 – RFA (Viêt Nam)



Quatre éléments de risque pour les défenseurs des droits humains

« Le plus bas taux d'homicides en Colombie depuis 40 ans contraste avec la nette hausse du nombre de meurtres de défenseurs des droits humains. » – Conclusion d'une mission internationale menée en Colombie par l'OMCT et la FIDH.

Juillet 2017 – Contagio Radio (Colombie)



Un atelier sur la réintégration des enfants en conflit avec la loi

L'ONG ESAM a organisé – en collaboration avec l'OMCT – un atelier [...] pour améliorer la réintégration dans leurs communautés des enfants en conflit avec la loi [...]

Novembre 2017 – Agence Bénin Presse (Bénin)



La torture fait un retour en force en Tunisie

« La torture fait un retour en force en Tunisie », a martelé Mokhtar Trifi, Vice-Président de l'OMCT.

Avril 2017 – Huffpost (Maghreb)



Défenseurs des droits humains : une vie sous la menace

[...] Miguel Martín Zumalacárregui, directeur du bureau de l'OMCT Europe, raconte ses visites dans des prisons d'Amérique latine après l'arrestation arbitraire de défenseurs des droits humains [...]

Mars 2017 – Deutsche Welle « Made for Minds » (Allemagne)



Viols collectifs, tirs à bout portant et torture : l'histoire inspirante de Karla Avelar, la voix des personnes transgenres au Salvador

L'OMCT et le HCDH ont réclamé des garanties de sécurité pour Karla Avelar, militante des droits des LGBTI au Salvador, après que celle-ci a reçu des menaces de mort [...]

Mai 2017 – BBC News (Amérique du Sud)



En 2017, l'OMCT a été mentionnée dans des articles de presse dans au moins 27 pays et en sept langues.





DONATEURS PRIVÉS

Le travail de l'OMCT est principalement rendu possible grâce aux partenariats et aux contributions des donateurs institutionnels. Cependant, notre activité a toujours été soutenue par des donateurs privés qui partagent notre vision d'un monde sans torture et qui nous offrent un soutien précieux pour renforcer notre travail dans le monde entier. Un tel soutien est vital car il accroît la capacité de l'OMCT et des membres de son réseau à réagir à la torture lors de situations de crise à travers le monde.



LES DONS PRIVÉS À L'OMCT SERVENT PRINCIPALEMENT :

- à **accompagner** les victimes de torture, où qu'elles soient, pour qu'elles puissent guérir de leurs blessures, réclamer justice, retrouver leur dignité et reconstruire leur vie;
- à **contrôler** les lieux de détention où des enfants sont privés de leur liberté, pour les protéger de tout traitement inhumain;
- à **réagir** rapidement aux crises et aux demandes urgentes d'organisations de lutte contre la torture;
- à **enquêter** sur des violations et mener de nouvelles recherches sur les personnes les plus exposées à la torture (femmes, enfants, minorités, réfugiés, etc.);
- à **protéger** les DDH et leurs organisations à travers le globe, en facilitant la poursuite de leur travail contre la torture et en faveur d'autres droits humains.



La soirée des bienfaiteurs de l'OMCT au Château des Bois

En octobre 2017, l'OMCT a présenté la pièce « Tejas Verdes, l'heure de la vérité a sonné », inspirée par le travail de Fermin Cabal et jouée par Les Curieux Polyglottes. Les recettes de l'événement, auquel ont assisté près de 180 personnes, ont été reversées à l'OMCT.

L'organisation tient à remercier ses généreux sponsors, dont le Groupe Bernard-Nicod, Lombard Odier, Options, Les Ambassadeurs, Girard-Perregaux et les Champagnes de Venoge, ainsi que son comité de soutien pour sa mobilisation et son énergie remarquables.



LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS DE L'OMCT EN 2017

FONDATIONS ET AUTRES PARTENAIRES

Brot für die Welt
Civil Society and Human Rights Network
Fondation de bienfaisance du Groupe Pictet
Fondation Oak
Fondation privée genevoise
Fondation Pro Victimis
National Endowment for Democracy
Open Society Foundations
Organisation Internationale de la Francophonie
Prague Civil Society Centre
The Sigrid Rausing Trust

GOVERNEMENTS

Allemagne
Confédération suisse
États-Unis
Irlande
Liechtenstein
Pays-Bas

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET INTERGOUVERNEMENTALES

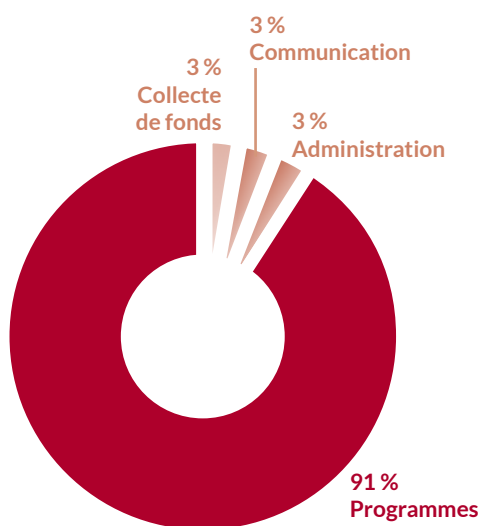
Commission européenne
Fonds spécial OPCAT
UNICEF

SUBVENTIONS LOCALES (CANTONS, VILLES ET COMMUNES DE SUISSE)

Commune de Meinier
Commune de Meyrin
Commune de Plan-les-Ouates
République et Canton de Genève
Ville de Genève

SITUATION FINANCIÈRE

Du point de vue financier, 2017 a été une année positive pour l'OMCT. Cela se traduit par la continuité des financements ainsi que par l'obtention de nouveau fonds, permettant d'accroître notre engagement et notre réseau. La mise en œuvre de nouveaux projets a permis une hausse du budget global, ce qui renforce l'organisation et favorise le développement des programmes. Néanmoins, les fonds non-affectés constituent toujours une faible partie des revenus totaux, ce qui limite notre capacité de réaction aux besoins urgents et l'exploration de nouvelles perspectives. Dans son effort destiné à rééquilibrer cette situation et assurer le long terme, l'OMCT est désormais appuyée par un groupe croissant d'amis qui permettent de relancer des initiatives pour encourager les soutiens privés, au travers de conseils et d'événements – comme notre soirée des bienfaiteurs, organisée fin 2017. Cela permettra à l'OMCT d'être plus solide, d'avoir plus d'impact et de fournir plus facilement une aide sur le terrain lorsque le besoin s'en fera ressentir.



RÉPARTITION DES DÉPENSES
PAR CATÉGORIE

*Les recettes institutionnelles comprennent des fonds non-restricts de donateurs privés et divers fonds non-affectés - qui sont notamment utilisés pour des dépenses relatives à des programmes et pour l'assistance au travail des membres du Réseau SOS-Torture - ainsi que des fonds dédiés à des domaines institutionnels spécifiques (communication, développement institutionnel, etc.).

SITUATION FINANCIÈRE 2017

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017 - CHF

RECETTES	3,644,431.16	
Assistance d'urgence aux victimes de la torture	28,908.13	
Protection des enfants	96,186.13	
Défenseurs des droits humains	598,147.01	
Convention contre la torture	858,204.37	
OMCT Tunisie	367,050.30	
Mobilisation du réseau	1,285,120.40	
TOTAL RECETTES PROGRAMMES	3,233,616.34	
Subventions fédérales, cantonales, communales	18,600.00	
Autres subventions gouvernementales	20,000.00	
Contributions privées, y compris fondations et philanthropies	357,148.05	
Bulletins et produits divers	15,066.77	
TOTAL RECETTES INSTITUTIONNELLES*	410,814.82	
DÉPENSES	3,671,038.74	
Assistance d'urgence aux victimes de la torture	93,479.58	
Droits de l'enfant	172,220.60	
Défenseurs des droits humains	546,588.58	
Convention contre la torture	767,207.13	
OMCT Tunisie	437,026.97	
Mobilisation du réseau	1,414,932.91	
TOTAL DÉPENSES PROGRAMMES	3,431,455.77	
Recherche de fonds	76,823.77	
Communication	84,512.62	
Administration	78,246.58	
TOTAL DÉPENSES INSTITUTIONNELLES	239,582.97	
BÉNÉFICE BRUT		-26,607.58
CHARGES FINANCIÈRES		5,574.58
Charges financières	5,574.58	
Différence de change	0.00	
PRODUITS FINANCIERS		40,324.78
Produits financiers	445.80	
Différence de change	39,878.98	
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS)		8,142.62
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		80,783.27
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)		-72,640.65
ALLOCATION (UTILISATION) DU CAPITAL LIBRE		-72,640.65

CONSEIL EXÉCUTIF

Présidente

JILANI Hina / Pakistan
 Vice-Présidents :
 MARTY Dick / Suisse
 TRIFI Mokhtar / Tunisie
 Trésorier :
 TRAVIS Anthony / Royaume-Uni

Membres

BERTHELOT Yves / France
 DIEYE Aminata / Sénégal
 MOHOCHI Samwel / Kenya
 QUIROGA CARRILLO Jahel / Colombie
 SADOVSKAYA Olga / Fédération de Russie
 SAMAYOA Claudia / Guatemala
 TIPHAGNE Henri / Inde
 ZANGL Peter / Allemagne

OMCT EUROPE - CONSEIL EXÉCUTIF

Président

GALAND Pierre / Belgique

Membres

BERTHELOT Yves / France
 BOTTAZZI Menotti / France
 PETTITI Christophe / France
 SEIDENSTICKER, Frauke Lisa / Allemagne
 STABEROCK Gerald / Allemagne
 ZANGL Peter / Allemagne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Afrique

AFANOU André / Togo
 CHUKWUMA Innocent / Nigeria
 DIALLO Oumar / Sénégal
 DIEYE Aminata / Sénégal
 DOUGAN BEACA Jose / Guinée Équatoriale
 MASIKA BIHAMBA Justine / République démocratique du
 Congo
 MESSAOUD Boubacar / Mauritanie
 MOHOCHI Sam / Kenya

Amériques

ALAYZA Ernesto / Pérou
 ARRIAGA Luis / Mexique
 BREWER Stephanie / Mexique
 GOMEZ ZULUAGA Alberto L. / Colombie
 HARRIS Theresa / États-Unis d'Amérique
 MEDRANO AMADOR Celia / Salvador
 PEDERNERA Luis / Uruguay
 QUIROGA CARRILLO Jahel / Colombie
 SAMAYOA Claudia / Guatemala

Asie

BAKHRIEVA Nigina / Tadjikistan
 GROVER Vrinda / Inde
 JILANI Hina / Pakistan
 RAHMAN KHAN Adilur / Bangladesh
 SHIRAIISHI Osamu / Japon
 TIPHAGNE Henri / Inde
 TRAJANO Rose / Philippines
 XIA Renee / Chine

Europe

BERTHELOT Yves / France
 DIMITRAS Panayote / Grèce
 MARTY Dick / Suisse
 SADOVSKAYA Olga / Fédération de Russie
 TRAVIS Anthony / Royaume-Uni
 YUNUS Leyla / Azerbaïdjan
 ZANGL Peter / Allemagne

Moyen-Orient et Afrique du Nord

ABU AL-ZULOF George / Palestine
 ASSAF Georges / Liban
 BENABDESSELAM Abdel-ilah / Maroc
 DUTOUR Nassera / Algérie
 GHAEMI Hadi / Iran
 SABER Karim / Égypte
 TRIFI Mokhtar / Tunisie

ÉQUIPE

GENÈVE

STABEROCK Gerald, Secrétaire général

Programmes

Protection des enfants contre la torture

BARBARA Carolina, Coordinatrice de programme

Convention contre la torture

BENNINGER-BUDEL Carin, Directrice de programme

BUERLI Nicole, Conseillère aux droits humains

SOLA MARTIN Helena, Conseillère aux droits humains

Défenseurs des droits humains

RECULEAU Delphine, Directrice de programme

Assistance aux victimes & Mobilisation du Réseau

ANASTASIA Stella, Conseillère aux droits humains

Institutionnel

AEBERSOLD Marc, Comptable

BRUMAT Lori, Responsable de la communication

DEKHISSI Halima, Chargée de l'administration

GERASSIMIDIS Yannis, Chargé des finances

et de la collecte de fonds

PILETICH Radosh, Chargé du développement institutionnel



BRUXELLES

Programmes

Défenseurs des droits humains

MARTIN ZUMALACARREGUI Miguel, Directeur du bureau

COSENTINO Chiara, Conseillère aux droits humains –

jusqu'à mai 2017

CHEANNE Juliette, Conseillère aux droits humains –

dès juin 2017

Stagiaires et bénévoles

L'OMCT tient à remercier toutes et tous les stagiaires pour leur généreuse contribution en 2017, pour le temps investi, leur énergie, leur créativité et leur bonne humeur :

ADEL Yasmine, BOWERS Camille, CHERNI Safa, DEBERNARDI Valérie, DIONNE-LANIER Ana, FIN Martina, GARCIA RIOS Tania, GHDIRI Ishraq, GHRISSA Dhafer, GIONCO Marta, HECKMANN Justine, HEMPEL Olga, JASPERS Theodore, JUNOT Loris, KNELLER Elyse, LELIFELD Anne Maaïke, LODI Sara, LUDMANN, Flora, MERCADER VERDES Rosa, PARDAL BELINCHON Carolina, PELLICER Y MARTINEZ Joana, PEYTHIEU Lou, PFEIFFER Pablo, PILLOUD Hélène, RAPIN Nicolas, ROUCHE Melissandre, ROUX Camille, SANCHEZ REINA Gloria, TEWOLDE-BERHAN Zara.

TUNIS

REITER Gabriele, Directrice pays

FRAOUI Samia, Cheffe des opérations

TARAOUI Mohamed, Chef des finances et de l'administration

Programmes

Sensibilisation

BELLALI Emtyez, Coordinatrice de la sensibilisation

GHRISSA Dhafer, Chargé de projet

Plaidoyer et réforme législative/institutionnelle

MZEM Mohamed, Conseiller juridique

HENRY Camille, Coordinatrice du plaidoyer

Assistance directe SANAD

TALBI Najla, Coordinatrice de programme SANAD

LAMLLOUM Inès, Coordinatrice plateforme juridique SANAD

MLIKI Taoufik, Chargé de l'administration et logistique SANAD

– jusqu'à mars 2017

Centre SANAD Kef

GATRI Sabrine, Coordinatrice sociale

KHELIFI Mohamed, Coordinateur juridique – dès août 2017

ZOUARI Seiffeddine, Chargé de l'administration et des finances

Centre SANAD Sidi Bouzid

CHOKRI Afef, Coordinatrice sociale

RABHI Housseem, Coordinateur juridique

BOUAZIZI Ashraf, Chargé de l'administration et des finances –

dès juin 2017

HAFAOUI Mourad, Chargé de l'administration et des finances

– jusqu'à avril 2017

Institutionnel

SFAR Marwa, Assistante finances

ECHTIOUI Safa, Assistante exécutive (admin. et comm.) –

dès septembre 2017

BRAHAM Iman, Assistante exécutive (admin. et comm.) –

juin à août 2017

BEN NAYA Rahma, Assistante exécutive (admin. et comm.) –

jusqu'à mai 2017



REMERCIEMENTS

À la lecture de ce rapport, je me pose la même question que les années précédentes : Comment avons-nous bien pu réussir à accomplir autant avec le nombre limité de collègues dans nos trois bureaux de Genève, Bruxelles et Tunis ? Je dois remercier en premier lieu l'équipe incroyablement talentueuse et dévouée qui a rendu tout cela possible. Je remercie également les nombreux stagiaires qui ont apporté leur précieuse contribution à notre travail.

L'OMCT est un réseau, et si nous continuons de voir autant d'espoir et de foi à la place de la souffrance contre laquelle nous luttons bien souvent, c'est grâce à vous, les membres de notre réseau et nos partenaires. Restez avec nous, restez en sécurité !

Je remercie nos partenaires à Genève : Isabelle, Anne-Claire et Philippe du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), ainsi que Michael de la Fondation Martin Ennals pour les défenseurs des droits humains, pour leur travail conjoint et leur amitié. Je remercie également les 11 partenaires du Mécanisme européen de protection des défenseurs des droits de l'homme, un bel exemple qui prouve qu'on a plus d'impact et que les choses sont qui plus est plus agréables en joignant nos forces.

Merci aussi aux membres du Conseil exécutif de l'OMCT et à notre Assemblée générale. Nous avons la chance que ces deux entités travaillent activement côte à côte et renforcent notre travail de bien des manières. Vous nous enrichissez et vous nous inspirez !

Un comité de soutien grandissant

Enfin, ces remerciements ne seraient pas complets sans vous citer vous, nos soutiens et amis qui ont organisé, financé et accueilli ce superbe événement au Château des Bois. Nous remercions les

Curieux Polyglottes (Christine Marest Blanc-Bernard, Marie-Lola Fernandez, Isabelle Bonnadier et Sarah Kristian), ainsi que Jean-Phillipe Rapp, qui nous a guidé toute la soirée avec enthousiasme. Merci à Sylvie van Berchem, Léopold d'Arenberg, Éliane Babel-Guérin, Dominique Brustlein-Bobst, Catherine Fauchier-Magnan, Éric Freymond, Catherine Haccius, Antonella Hillgarth, Sophie de Laguiche, Cathy de Lame, Julien Lüchinger, Ariane Mandosse, Isabelle de Montpellier, Anne de Rham, Esther Rotenberg, Chrystèle Schoenlaub, Bérengère de Senarclens, Enza Testa Haegi et Cordula Wolf, ainsi que les sponsors de cet événement.

Je ne peux conclure sans évoquer le soutien de Christine Sayegh, Pierre de Senarclens, Olivier Mach, Yves Berthelot et Eric Sottas.

Merci. Vous êtes toutes et tous l'OMCT. Nous n'en serions pas là sans vous.

Gerald Staberock
Secrétaire général



LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

ADHOC : Association cambodgienne pour les droits humains et le développement

AMRP : Âge minimum de la responsabilité pénale

APNU : Association pour les Nations Unies pour la communauté francophone de Belgique

BE : Belgique

CADHP : Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

CAT : Comité des Nations Unies contre la torture

CCAJAR : Collectif d'avocats José Alvear Restrepo

CCCT : Coalition colombienne contre la torture

CCHR : Centre cambodgien pour les droits humains

CCJ : Commission colombienne de juristes

CDE : Comité des Nations Unies des droits de l'enfant

CDH : Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

CEDH : Cour européenne des droits de l'homme

Centro Prodh : Centre des droits humains Miguel Agustín Pro Juárez, A.C.

CFP : Dessins pour la paix

CH : Suisse

CHF : Francs suisses

CIDH : Commission interaméricaine des droits de l'homme

CIJ : Commission internationale de juristes

CLRDC : Children's Legal Rights Development Center, Inc

CMDPDH : Commission mexicaine de défense et de promotion des droits humains, A.C.

CPI : Cour pénale internationale

CREDHOS : Corporation régionale pour la défense des droits humains (Colombie)

CSHRN : Réseau société civile et droits humains (Afghanistan)

DCI : Defense for Children International

DDH : Défenseur(s) des droits humains

DGPR : Direction générale des prisons et de la rééducation

ECL : Enfants en conflit avec la loi

EPU : Examen périodique universel

ESAM : Enfants solidaires d'Afrique et du monde

ETA : Euskadi Ta Askatasuna

EUTRP : Plateforme de l'Union européenne pour la relocalisation temporaire

FCSP : Fondation Comité de solidarité avec les prisonniers politiques

FDDH : Femme(s) défenseure(s) des droits humains

FIDH : Fédération internationale des ligues des droits de l'homme

HCDH : Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

HRDN : Réseau droits humains et démocratie

IADH : Institut arabe des droits de l'homme

IELSUR : Institut d'études légales et sociales de l'Uruguay

INPT : Instance nationale pour la prévention de la torture

JCC : Journées cinématographiques de Carthage

LGT : Mexique : Loi générale sur la prévention, l'investigation et la sanction de la torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants

MNP : Mécanisme national de prévention

OMCT : Organisation mondiale contre la torture

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Nations Unies

OPCAT : Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

OSC : Organisation de la société civile

OSCE : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

PAHRA : Alliance philippine des défenseurs des droits humains

PDM-T : Psychologues du Monde – Tunisie

SPT : Sous-comité des Nations Unies pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

TDH : Terre des hommes

TN : Tunisie

UE : Union européenne

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

WGAD : Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire

WoD : Guerre contre la drogue (Philippines)

YB : Centre philippin de détention Yakap Bata

IMPRESSUM

Copyright

Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) - 2018

Contenu et production

Stiefel, Irvin & Associates
www.stiefelirvin.com

Réalisation graphique

Fanny Lanz
www.graphica.fr

Traduction

Human Rights Language
info@humanrightslanguage.net

Première de couverture

© Pierre-Yves Ginet, 2005

Quatrième de couverture

© rawpixel

© Tous droits réservés. L'OMCT détient les droits d'auteurs pour ce rapport annuel. Des éléments peuvent être reproduits à des fins éducatives, notamment de formation et de recherche, sous réserve d'accord préalable de l'OMCT. Pour citer, utiliser, reproduire ou traduire des éléments de ce rapport, une permission écrite doit être obtenue afin de lever les droits en écrivant à omct@omct.org.

Grâce à votre généreux soutien, l'OMCT et ses partenaires ont pu mener des actions dans plus de 40 pays en 2017, aidant et protégeant les plus vulnérables face à la torture. Nous vous remercions pour votre engagement et pour votre confiance.

Afrique du Sud, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Brésil, Burundi, Cameroun, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Égypte, Équateur, Érythrée, Espagne, Fédération de Russie, Gambie, Guatemala, Honduras, Inde, Israël, Italie, Kenya, Liban, Maroc, Mexique, Moldavie, Nicaragua, Pakistan, Palestine, Pérou, Philippines, République démocratique du Congo, Rwanda, Salvador, Soudan, Suisse, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yémen.





**Organisation Mondiale
Contre la Torture (OMCT)**

**Secrétariat International
Genève, Suisse**
Tél : + 41 22 809 49 39
omct@omct.org
www.omct.org

OMCT Europe
Bruxelles, Belgique
Tél : + 32 2 218 37 19
omcteuropa@omct.org
www.omct.org

**Bureau de l'OMCT en Tunisie
Tunis, Tunisie**
Tél : + 216 71 322 561
omct-tun@omct.org
www.omct-tunisie.org

 @OMCT
 @omctorg
 OMCT - World Organisation
Against Torture
 CAT blog

FAIRE UN DON

Organisation Mondiale
Contre la Torture
1205 Genève, Suisse
IBAN : CH22 0900 0000 1200 5500 1
SWIFT : POFICHBEXXX
Compte (CCP) : 12-5500-1

L'OMCT est une association à but non-lucratif selon le droit suisse. Les dons peuvent être déductibles des impôts. Nous vous remercions sincèrement pour tout soutien effectué en faveur de l'OMCT et de son réseau mondial.